1928. — N° 7

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832
RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE
PAR DÉCRET DU 23 AOUT 1878

Natura maxime miranda in minimis.

PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES
28, Rue Serpente, VIe
1928

Le Bulletin paraît deux fois par mois

CABINET ENTOMOLOGIQUE

E. LE MOULT

4, rue Duméril, PARIS (XIIIe) | 34, Boul. des Italiens, PARIS
Téléphone : Gob. 36.13 | Téléphone : Central 65.35

LA PLUS IMPORTANTE ORGANISATION ENTOMOLOGIQUE DU GLOBE

LÉPIDOPTÈRES exotiques à brillantes couleurs, montés sous cristal en presse-papiers, flacons, bonbonnières, etc. Grands choix d'objets de toutes sortes décorés avec ailes de belles espèces.

Trois récompenses, en trois classes différentes, à l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs.

ACHAT et VENTE de lots de Lépidoptères paléarctiques et exotiques utiles à la décoration.

STOCK de PLUSIEURS MILLIONS
D'INSECTES DE TOUS ORDRES
de TOUS LES POINTS DU GLOBE

Chaque catalogue envoyé contre 5 fr. en timbres-poste

VENTE A PRIX TRÈS MODÉRÉS
de COLLECTIONS et LOTS déterminés et non déterminés
et de CHASSES ORIGINALES

Liste envoyée contre 2 fr. 50 en timbres-poste

JOLIS MEUBLES avec TIROIRS pour COLLECTIONS D'INSECTES
à vendre d'occasion à très bon marché.

MATÉRIEL POUR LA CHASSE ET LE RANGEMENT

Filets à papillons, Fauchoirs et Troubleaux, Cartons à insectes, Epingles qualité supérieure, Loupes, Microscopes, étaloirs, étiquettes pinces, tubes, liège, tourbe, etc.

ACHAT de COLLECTIONS D'INSECTES DE TOUTE IMPORTANCE

Dépositaire pour la France des
CATALOGUS LEPIDOPTERORUM et COLEOPTERORUM
édités par W. JUNK

ÉDITEUR
DE LA PARTIE FRANÇAISE DE L'IMPORTANT OUVRAGE
LES MACROLÉPIDOPTÈRES du GLOBE
du Dr SEITZ

Le volume V, « RHOPALOCÈRES AMÉRICAINS » vient de finir.

ARBITRE PRÈS LE TRIBUNAL DU COMMERCE DE LA SEINE
FOURNISSEUR DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS
et des PRINCIPAUX MUSÉES ÉTRANGERS

Nota. — Préparant actuellement deux publications : 1° sur les "PREPONA" (Nymphalidae de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud. — 2° sur les différents genres de la tribu des "GYMNETINI" (Cetonidae de toute l'Amérique) je serais reconnaissant à MM. les Entomologistes de me communiquer leurs matériaux dans ces deux groupes, soit pour la détermination, soit pour l'échange.

Il n'est répondu qu'aux lettres ayant un timbre pour la réponse)

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Séance du 11 avril 1928.

Présidence de M. P. MARIÉ, Vice-Président.

SOMMAIRE.

Correspondance, p. 113. — *Distinction honorifique*, p. 114. — *Changement d'adresse*, p. 114. — *Admission*, p. 114. — *Présentation*, p. 114. — *Contributions aux publications*, p. 114.

Communications. — Dr H. NORMAND. Nouveaux Coléoptères de la Faune tunisienne, p. 115. — A. HOFFMANN. Description d'un *Aphodius* (*Bodilus*) nouveau de France [COL.], p. 118. — R. BENOIST. Hyménoptères Mellifères nouveaux pour la faune française, p. 120. — H. GADEAU DE KERVILLE. Description et figuration d'une antenne anomale d'*Hypolimnas misippus* L. [LEP. NYMPHALIDAE], p. 122. — Dr R. VERITY. Les variations géographiques de l'*Urbicola comma* L. dans l'Europe occidentale [LEP. GRYPHOCERA], p. 124. — M. PIC. Nouveaux Coléoptères du Tonkin, p. 128.

Correspondance. — MM. L. DUPONT, Président, et L. CHOPARD, Secrétaire, s'excusent de ne pouvoir assister à la Séance.

— M. H. BERTRAND, lauréat du prix Passet 1927, a adressé la lettre suivante :

Paris, le 6 avril 1928.

Mon cher collègue,

Je vous remercie de votre aimable mot m'informant que la Société venait de m'attribuer le prix Passet.

Je vous prie d'exprimer toute ma reconnaissance aux collègues qui ont bien voulu m'honorer de leurs suffrages et manifester ainsi leur intérêt pour mes recherches.

Très touché de vos félicitations je vous prie d'agréer, mon cher collègue, mes meilleures salutations.

Henri BERTRAND.

P. S. Je vous prie d'informer notre trésorier que je fais abandon comme contribution aux publications du montant du prix Passet.

Distinction honorifique. — M. le Dr G. DE HORVATH a été promu officier de la Légion d'honneur à l'occasion du Congrès international de Zoologie, qui s'est tenu à Buda-Pest en 1927.

Changement d'adresse. — M. Carlos A. LIZER y TRELLES, Monasterio 1378, Vicente López F. C. C. A. (République Argentine).

Admission. — M. Otto BANG-HAAS, Blasewitz-Dresden (Allemagne). — *Lépidoptères.*

Présentation. — M. Ed. ETENDART, des Messageries maritimes, 29, rue Droite, Bastia (Corse), présenté par M. le commt Daniel LUCAS — Commissaires-rapporteurs : MM. G. DUROND et L. DUPONT.

Contributions aux publications. — Le Trésorier a reçu pour les publications :

MM. H. BERTRAND	250 fr.
L. O. HOWARD	250 —

Communications

Nouvoaux Coléoptères de la Faune Tunisienne

(17e note)

par le Dr H. Normand.

Micropeplus punicus, n. sp. — *Castaneus, nitidus, antennis pedibusque testaceis, carina frontali triangulari divisa. ♂. Metasterno in medio nitidissimo sulcatoque, usque tertiam ultimam partem longitudinis bicarinato.* — Long. 1,8 mm.

Assez convexe, relativement allongé, brun rouge, pattes et antennes testacées. Tête large, triangulaire, à épistome rugueux, séparé du front par un sillon à concavité antérieure; front largement sillonné au milieu, avec deux petites carènes confluentes en avant. De chaque côté, une tubérosité longitudinale limitée elle-même, en dehors, par une dépression rugueuse et de même largeur qu'elle. Antennes à massue à peine rembrunie : article 1 court, épais; 2 un peu plus petit, globuleux, 3 deux fois et demi plus long que large; 4 et 5 de moins en moins longs; 6 et 7 carrés, 8 transverse, massue ovalaire trois fois plus épaisse que les articles précédents.

Corselet fortement transverse, bord antérieur sinué, avancé au milieu, bords latéraux explanés, un peu relevés, rétrécis presque en ligne droite en avant, beaucoup moins en arrière, angles antérieurs bien marqués, les postérieurs droits, disque fortement convexe, orné de quatre fossettes, une grande allongée en avant, trois postérieures dont la médiane plus petite; parties latérales avec deux fossettes près des angles antérieurs et postérieurs.

Élytres à suture surélevée et trois carènes dorsales, intervalles lisses, brillants, fovéolés à leur partie déclive.

Abdomen conformé comme dans les espèces voisines, mais à fond lisse et brillant.

Dessous : mésosternum orné d'alvéoles plus ou moins hexagonales; métasternum avec une excavation à son bord antérieur, se continuant, chez le ♂, par un sillon lisse, brillant, assez profond, limité en dehors par deux carènes atteignant les deux tiers du segment et s'élargissant en arrière entre les hanches postérieures ; chez la ♀, l'excavation est moins profonde, le sillon à peine marqué et les carènes latérales ne dépassent pas le tiers de la longueur.

Premier segment ventral profondément excavé chez le ♂, sa carène légèrement échancrée au milieu, de même que celle des segments suivants, dernier avec une petite incision semi-circulaire, à angles légèrement tuberculés.

Cette espèce, dont j'ai capturé plusieurs exemplaires à Téboursouk et au Kef (Tunisie), est voisine de *M. tesserula* Curt. et de *M. Doderoi* Norm., mais s'en distingue à première vue par sa taille plus grande, son aspect brillant, sa carénule frontale dédoublée et enfin les caractères sexuels du ♂.

J'ai capturé autrefois, dans les mousses de l'entrée de la grotte de Bédeilhac (Ariège) un *Micropeplus* qui paraît correspondre à la description que donne Ganglbauer (Käfer von Mitteleuropa, t. II, 1re partie, p. 770) du *M. tesserula* Curt.

Cet insecte complètement mat présente des caractères sexuels différents de l'espèce décrite ci-dessus. Chez le ♂ les carènes métasternales n'atteignent que le milieu du segment où elles se terminent par un petit tubercule. Le sillon qu'elles limitent n'est nullement brillant et est remplacé entre les hanches postérieures par une fossette arrondie et bien limitée, enfin le dernier segment abdominal présente une petite échancrure triangulaire.

Quant au *M. Doderoi* Norm., très voisin du *M. tesserula* Curt., il ne présente pas de carène frontale médiane et le ♂ n'offre, au métasternum, ni sillon, ni carénules, mais une tubérosité se terminant par deux petits tubercules.

Tachinus silphaeformis, n. sp. — *Nigropiceus, antennarum primo articulo, pedibusque rufotestaceis, prothoracis margine et elytrorum scapulis perlucidis. Elytra maris brevia, feminae integra et postice, externe, oblique secata.* — Long. 5 - 5,3 mm.

♂. — Aspect général rappelant celui du *T. rufipes* De Geer, mais un peu plus petit, moins convexe et antennes nettement épaissies à l'extrémité.

Brun de poix avec le pourtour du corselet, les épaules et le bord des élytres un peu plus clairs; antennes foncées à 1er article ferrugineux, de même que les pattes; palpes légèrement rembrunis.

Tête transverse, à ponctuation fine, peu dense, réticulée. Épistome convexe, rétréci en avant, à bord antérieur plus ou moins trisinué. Antennes ciliées, graduellement épaissies à partir du 4e article Quatre premiers articles lisses et brillants; 1 en ovale allongé, 2 moitié plus court, 3 deux fois plus long que 2, cylindrique à la base, nettement en massue, 4 carré; les suivants mats, couverts d'une pubescence

feutrée, devenant légèrement transverses à partir du 8e, dernier ovalaire, plus court que les deux précédents réunis.

Corselet transversal, un tiers plus large que long, à bords latéraux faiblement arrondis, de même que les angles antérieurs, angles postérieurs à courbe prononcée, rebord bien marqué latéralement, à peine perceptible en avant et en arrière; ponctuation fine, peu serrée, aréolée surtout en dehors.

Élytres allongés, une fois et demi plus longs que le corselet, à peine

Fig. 1. — *Tachiuus silphaeformis*, n. sp.

élargis en arrière, couverts d'une réticulation assez serrée et d'une ponctuation un peu plus forte que celle de la tête et du corselet, extrémité tronquée, angles externes largement arrondis, angle sutural légèrement échancré.

Abdomen alutacé, à ponctuation assez forte; trois premiers segments dorsaux visibles, courts, marqués de deux petits traits convergents en avant; avant-dernier aussi long que les trois précédents réunis, dernier terminé par une lame à disque caréné au milieu et

sillonné latéralement, sinuée de chaque côté à son extrémité et légèrement échancrée au milieu.

Pattes robustes, spinulées; tarses antérieurs très dilatés aussi larges que l'extrémité des tibias.

Dessous brillant, mésosternum rugueux, métasternum sillonné dans sa partie médiane, faiblement ponctué, transversalement striolé.

Abdomen à ponctuation fine, éparse, un tubercule pilifère de chaque côté de la ligne médiane des segments; 5e segment aplati transversalement, à bord postérieur largement échancré et orné d'une série de spinules courtes et mousses se transformant en écailles au fond de l'échancrure; 6e profondément divisé longitudinalement en deux lames falciformes à concavité inférieure.

♀. — Mêmes caractères généraux que le ♂, mais tarses antérieurs simples, élytres entiers, recouvrant tout l'abdomen, élargis en arrière jusqu'au tiers postérieur où ils sont coupés obliquement aux dépens de leur bord externe, leurs extrémités arrondies séparément laissant libre un espace triangulaire où l'on aperçoit l'extrémité du dernier segment de l'abdomen; ce dernier terminé par une lame sillonnée en son milieu, plus ou moins irrégulièrement tronquée et flanquée de deux styles pilifères, cylindriques et légèrement divergents.

En dessous, métasternum à peine sillonné et dernier segment ventral terminé par 6 styles pilifères dont les deux médians, plus volumineux, sont tronqués et ornés d'une touffe de poils formant brosse

Cette remarquable espèce tient une place à part parmi celles du genre *Tachinus* par les élytres de la ♀ atteignant l'extrémité de l'abdomen, ce qui lui donne un faciès tout particulier, rappelant celui de certains Silphides. Les caractères sexuels du ♂ la rapprochent du *T. flavipes* Fabr. dont elle se distingue à première vue par la coloration plus foncée, le corps plus déprimé, etc.

J'ai capturé en abondance cette espèce à Ain-Draham (Tunisie) en novembre 1926, sur des fientes de porcs où elle courait avec une agilité remarquable. Quelques exemplaires se trouvaient également dans les champignons pourris.

Description d'un *Aphodius* (*Bodilus*) nouveau de France [Col.]

par Ad. Hoffmann.

Aphodius arvernicus, n. sp. — Corps oblong; convexe, brillant en dessus. Chaperon arrondi à sa partie antérieure non auri-

culé et en demi-cercle. Suture frontale fine, sans tubercules. Tête peu convexe, ponctuée, rougeâtre assez clair. Antennes et palpes d'un roux pâle; massue grisâtre. Pronotum rebordé à sa base et obtusément arrondi sur les côtés, convexe; brun châtain, plus clair sur les côtés; ponctué de gros points mêlés de points beaucoup plus fins, rapprochés et bien apparents, même sur le disque. Écusson normal, en triangle sub-équilatéral, plus large que les deux premiers intervalles; ponctué assez grossièrement. Élytres peu allongés, brillants, glabres; d'un brun châtain un peu rougeâtre, unicolores; stries étroites, à peine crénelées. Intervalles très légèrement convexes, à ponctuation excessivement fine; région apicale alutacée, mate et garnie de points plus forts.

Dessous brun rougeâtre, à ventre plus pâle. Triangle mésosternal sans saillie médiane, garni de gros points à sa base et sur les côtés; granuleux sur le reste.

Plaque métasternale plane, sillonnée et garnie de points assez gros, peu profonds, régulièrement espacés. Cuisses d'un roux clair, garnies sur les postérieures de 4 à 5 points pilifères difficilement perceptibles. Tibias et tarses d'un rouge clair; premier article des tarses postérieurs égal aux deux suivants réunis. Éperon terminal le plus long des tibias postérieurs égal au premier article des tarses, mais ne le dépassant pas. Soies de la bordure des tibias postérieurs égales. — Longueur : 5,6 mm.

Deux exemplaires ♀, capturés à Plaine-de-Lachamp (Puy-de-Dôme), par notre collègue Henri Vénet, lequel a eu l'amabilité de m'en offrir un.

Cet insecte devra se placer dans le groupe *Bodilus*, auprès d'*Aphodius rufus* Moll.; il s'en distingue nettement par la conformation du chaperon non lobé latéralement et par l'absence de tubercules frontaux. Par la structure de la tête et sa fine carène frontale il semblerait se rapprocher d'*Aphodius immundus* Creutz., mais il s'en éloigne par des caractères différents. Il est brillant et ne possède pas d'angles huméraux aigus; d'ailleurs la forme générale, la ponctuation, la structure des pièces du dessous du corps sont tout autres. La coloration rappelle celle de certains *Aphodius* du groupe *castaneus* M. La parfaite homogénéité des deux individus, tant au point de vue de la forme, de la couleur, que des caractères généraux, ne laisse aucun doute sur leur valeur spécifique.

Hyménoptères Mellifères nouveaux pour la faune française

par Raymond Benoist.

Heriades Mocsaryi Schlett. — Schletterer [1] a décrit le mâle de cette espèce sur des exemplaires provenant d'Asie Mineure, de Crimée et de Dalmatie. Elle existe également en France; la collection de Gaulle en contient un mâle provenant de la Sainte-Baume, (31 mai 1897). En outre, notre collègue Berland en a pris un mâle et une femelle à Callian (Var), en mai 1922.

La femelle n'étant pas encore connue, en voici une brève description :

Taille et aspect de l'*Heriades florisomnis* L. Pilosité de la tête et du thorax assez longue et assez fournie, grise, un peu roussâtre au vertex et sur le dessus du thorax. Celle de l'abdomen courte et rare, sauf au bord postérieur des segments où elle forme des bandes entières de poils couchés blancs. Brosse ventrale blanche.

Tégument noir, le fouet des antennes brun vers le milieu en dessous, éperons des tibias bruns.

Ponctuation presque semblable à celle de l'*H. florisomnis*. Tête moins épaisse. Clypeus conformé tout autrement, finement et densément ponctué, légèrement convexe, un peu déprimé au bord antérieur qui est droit au milieu et pourvu de cinq petites dents, les trois médianes plus fortes. Labre deux fois aussi long que large à sa base, se rétrécissant graduellement vers l'extrémité. Mandibules moins longues que chez l'*H. florisomnis*, densément ponctuées à la base, tridentées, frangées de cils fauve pâle au bord interne. Antennes assez épaissies dans leur moitié terminale; 2e article du flagellum un peu plus long que le premier, les suivants plus larges que longs, les trois derniers environ aussi longs que larges. Aire horizontale du segment médiaire plus courte que le postscutellum, tellement déprimée qu'elle paraît creusée en gouttière, ornée de nombreuses et fines carènes longitudinales, la partie postérieure déclive densément ponctuée, sauf l'espace subcordiforme qui est poli et brillant

Heriades nasuta Friese (*Osmia nasuta* Friese, *Osmia rhynchaena* J. Pérez [2]). — L'unique exemplaire de la collection Pérez provient de la Garriga (Espagne). C'est le *type* de l'*O. rhynchaena* (qui semble bien avoir été omis dans le *Zoogical Record*).

(1) Schletterer, — *Zool. Jahrb. Syst.* IV, p. 622 (1889).

(2) J. Pérez. — *Butlleti de la Institucio Catalana d'Historia Natural*, juin 1905, p. 81.

Friese a décrit son *O. nasuta* d'Algérie (Biskra); d'après la description qui concorde parfaitement avec l'*O. rhynchaena*, je crois qu'on peut admettre la synonymie de ces deux espèces sans crainte de se tromper.

J'ai trouvé dans la collection Ferton deux exemplaires de cette petite Abeille, l'un provient de Tebessa (Algérie), l'autre est étiquetée « Montlouis, 24 juillet 1900 ».

Heriades minutula Pérez. (*Osmia minutula* J. Pérez, Espèces nouvelles de Mellifères de Barbarie, p. 18). — Ducke, trompé par le titre du mémoire de Pérez, a indiqué comme provenance : Algérie; mais, en réalité, les exemplaires qui ont servi à la description ne provenaient pas de cette région. La collection J. Pérez contient trois individus de cette espèce une femelle et un mâle venant de Marseille, et un mâle de Sicile.

Les changements de genres que je propose pour ces deux dernières espèces méritent quelques mots d'explication.

La délimitation des genres *Heriades* et *Osmia* a souvent embarrassé les auteurs qui se sont occupés de ces genres.

Schmiedeknecht (1) base leur distinction sur le nombre des articles des palpes maxillaires, la forme de l'abdomen, la densité de la brosse ventrale, le fait que le nervulus est perpendiculaire ou oblique. Mais aucun de ces caractères pris isolément, ni même leur ensemble, ne me paraissent suffisants pour constituer un moyen de distinction entre les *Heriades* et les *Osmia*. Le nombre des articles des palpes maxillaires varie parfois chez les diverses espèces d'un même genre (par exemple *Antidium*, *Stelis*). L'obliquité plus ou moins prononcée du nervulus, de même que l'épaisseur plus ou moins marquée de la brosse ventrale ne méritent guère d'être prises en considération pour une distinction générique. Enfin, la forme de l'abdomen est variable et on rencontre dans le genre *Osmia* des espèces qu'on ne peut guère en détacher, quoique leur abdomen ait une forme tout aussi allongée que de véritables *Heriades* (*O. tuberculata* Nyl., *O. longiceps* Mor., par exemple).

Friese (2) est d'avis que la différence principale réside dans la conformation du segment médiaire qui présente chez les *Hériades* une partie basilaire horizontale tandis que la partie postérieure tombe verticalement pour former la face postérieure de ce qu'on est convenu d'appeler le thorax; chez les *Osmia*, au contraire, le segment médiaire ne présente pas de zone horizontale dans sa partie antérieure.

(1) Schmiedeknecht. — Die Hymenopteren Mitteleuropas, p. 29.
(2) Friese (H.). — Die Bienen Europa's, IV, p. 60.

Ducke (1) pense qu'il n'existe pas de séparation nette entre les deux genres et qu'ils devraient être réunis ; cependant dans sa Monographie des Osmies, il ne comprend pas les espèces classées avant lui dans le genre *Heriades*.

La distinction des deux genres proposée par Friese et basée sur la structure du segment médiaire, me paraît une solution très acceptable. Ce caractère est suffisamment tranché (quoique Ducke prétende le contraire) et assez facile à apercevoir ; il a d'ailleurs, à mon sens, une valeur au moins égale à celui qui distingue les Osmies des Mégachiles et qui consiste en la présence ou l'absence d'un pulvillus entre les crochets des tarses.

Dans le genre *Heriades* ainsi caractérisé, prennent place les espèces de l'ancien genre *Chelostoma*, celles placées par Ducke dans la section *Protosmia* du genre *Osmia* (*Heriades glutinosa* Gir., *H. humeralis*, etc.). Il faut aussi y ajouter quelque autres espèces placées par Friese et J. Pérez dans le genre *Osmia* (*Heriades nasuta*, *H. minutula*, *H. paradoxa*, etc.).

Les *Chelostoma* et les *Protosmia* ne peuvent pas être considérés comme des genres distincts, car, si les premières espèces décrites présentaient des différences assez tranchées pour sembler autoriser leur séparation, on a trouvé depuis des espèces intermédiaires qui forment entre eux des termes de passage.

Description et figuration d'une antenne anomale d'*Hypolimnas misippus* L. [Lep. Nymphalidae]

par Henri Gadeau de Kerville.

On rencontre, de temps à autre, des cas de schistomélie antennaire chez des Coléoptères appartenant à différentes familles ; mais il n'en est pas ainsi chez les Lépidoptères. En effet, des entomologistes qui ont eu l'occasion d'examiner un très grand nombre de Papillons m'ont dit n'en avoir jamais observé.

Le spécimen en question est donc particulièrement intéressant. C'est un mâle d'une espèce exotique très commune, l'*Hypolimnas*

(1) Ducke (A.). — Die Bienengattung *Osmia*, p. 5-6.

misippus L., de la famille des *Nymphalidae*. Il provient de Beira (Afrique orientale portugaise) et je l'ai reçu de notre collègue, M. J. Clermont.

L'anomalie consiste en une bifurcation de la massue gauche, l'an-

Fig. 1.

Fig. 2.

tenne anomale étant un peu plus courte et un peu plus épaisse que sa symétrique normale.

Les deux figures ci-jointes ont été dessinées par notre collègue, Mlle L. Guyon.

La figure 1 représente les deux antennes au triple de la grandeur naturelle; la figure 2, la massue bifurquée très grossie.

Ces deux figures, montrant ce cas de schistomélie antennaire, très rare chez les Lépidoptères, sont exactes. Toutefois, notre savant collègue, M. Fernand Le Cerf, qui a eu l'obligeance d'examiner attentivement la massue anomale, m'a fait remarquer que la séparation en deux parties de l'article terminal de la branche principale (fig. 2) n'était qu'une apparence, l'espace entre ces deux parties chitinisées étant rempli par une membrane blanche.

Les variations géographiques de l'*Urbicola comma* L. dans l'Europe occidentale [Lep. Gryphocera]

par le Dr Roger Verity.

Dans le nord et le centre de l'Europe la variation individuelle est passablement large, car elle passe des individus à dessins noirs bien accusés, comme ceux de la collection de Linnée, à d'autres où ils sont très effacés sur le dessus et où le revers est d'un vert clair ou même jaunâtre (forme *clara* Tutt), mais la seule race qui ait été distinguée est celle de la région arctique : *catena* Stdgr., claire en dessus et très noirâtre en dessous. Dans le midi il existe, au contraire, un certain nombre de races parfaitement distinctes. Rostagno a nommé *apennina* celle qui est la plus répandue dans les Apennins : dimensions plus grandes que celles du type; forte tendance du revers à une teinte d'un jaune chaud, qui, entremêlé aux écailles noires, produit un beau vert vif, en général très peu voilé de noir, et qui colore très souvent aussi les espaces blancs: ces derniers sont assez souvent grands et quelquefois bordés d'un mince liséré noir, surtout chez la femelle (forme *mixtoapennina* Rost.).

Dans une localité très sèche, à l'Abetone, 1.300 m., en Toscane, et aux environs de Florence, j'ai trouvé une race secondaire dont tous les dessins foncés du dessus sont très étendus chez les deux sexes, mais tellement voilés de fauve qu'ils ont un aspect d'un châtain doré et le revers est d'un jaune vif très pur : *aurata* Vrty (*Ent. Record*, 1924, p. 107). Sur la côte de la Toscane et de la Ligurie orientale (co-*types* de Spezia), au bord de la mer, l'humidité chaude produit la race remarquable *orae* Vrty (*l. c.* de très grandes dimensions et dont la femelle est entièrement d'un noir roussâtre en dessus, avec les espaces fauves, d'une nuance très chaude, réduits à une série de carrés très petits et à un point dans la cellule; sur le revers, chez le mâle, ces espaces sont toujours d'un jaune d'ocre clair et le reste des ailes en est teinté également; chez la femelle, la nuance du jaune est moins chaude et il manque quelquefois tout à fait.

Race **galliaemeridiei**, nova. — Quelques exemplaires du champ de tir de Nîmes (Gard) et une série, que je prends comme « co-*types* », de Gèdre (Hte-Pyrénées), démontrent qu'il existe dans cette région une race parfaitement distincte : chez le mâle, les dessins foncés sont très réduits et d'une teinte pâle; dans les formes extrêmes la couleur fauve est, aussi, pâle; le revers des postérieures est assez souvent jaune et il ne reste qu'un soupçon de vert, tel que je ne l'ai vu à ce degré chez aucune autre race et pas même chez *aurata*, où le jaune

est, en outre, plus rougeâtre; chez la femelle, les parties obscures sont assez accusées, mais leur teinte a, en général, peu de vigueur; le semis noir du revers est léger et il manque quelquefois complètement, ce qui fait qu'il en résulte un vert clair laiteux, très pur dans ces cas extrêmes; dans la forme extrême opposée, moins fréquente, où le semis noir est assez abondant, il n'est pas distribué d'une façon aussi uniforme que dans la race *alpina* Bath, des Alpes, en ce qu'il se concentre surtout autour des espaces blancs auxquels il forme quelquefois un mince bord noir.

Race **hibera** nova. — Dans les Sierras de l'Espagne (« co-*types* » d'Albarracin en Aragon) et du Portugal on retrouve tous ces caractères des deux surfaces, sauf la teinte du fauve du dessus, qui est vif et qui a une nuance rougeâtre particulière chez les deux sexes, contrastant, chez la femelle, avec les espaces blancs du voisinage de l'apex, et leur donnant un aspect qu'on ne retrouve pas dans d'autres régions mais qui rappelle un peu l'*U. pallida* Stdgr.

Race **alpapennina**, nova. — Dans les massifs des Apennins, qui ont une nature très alpestre (« co-*types* » de Bolognola, 1.200 m., dans les monts Sibillini de la province de Macerata), ce n'est pas la race *apennina* Rostagno qu'on trouve, mais une race qui se rapproche beaucoup plus d'*alpina*. Jusqu'ici je l'avais désignée par ce dernier nom, mais je constate à présent que ce n'était pas parfaitement correct, car sur le dessus les dessins foncés du mâle ont passablement moins d'étendue et le revers des deux sexes est bien moins sombre, en ce qu'il est intermédiaire entre ces deux races; c'est la quantité de jaune sur cette surface qui la distingue, en effet, principalement du *comma* typique du nord de l'Europe auquel elle ressemblerait plutôt.

Quant aux Alpes, on y trouve une gamme très large de variations locales que personne ne semble avoir encore cherché à analyser, ce qui fait qu'on est très embarrassé quand on doit déterminer des exemplaires. Tutt (Brit. Butt., p. 158) nous a appris qu'à la Mendola (Tyrol mérid.) la forme prédominante est celle qu'il avait nommée, en 1896, *flava*, d'après des individus anglais, très rares, dont les espaces carrés du revers « sont d'un jaune presque identique à la teinte du fond », au lieu d'être blancs. J'ai récolté cette race aussi sur le Kollar (Bolzano) et dans des endroits très chauds et arides de la vallée de l'Isarco. Ce caractère est cependant loin d'être le seul qui distingue cette race, car elle ressemble passablement à *apennina*, sauf ses dimensions moins grandes, les femelles plus obscurcies sur le dessus, les teintes plus chargées des deux sexes et le revers plus fréquem-

ment et un peu plus abondamment saupoudré de noir. Il me semble donc plus correct et plus clair de nommer **alpiumflava**, nova la race du Tyrol (« co-*type* du Kollar et d'Atzwang) et de se servir du nom de Tutt pour désigner le seul caractère auquel il l'a donné et qu'on trouve individuellement dans la plupart des races. Dans d'autres endroits, évidemment plus humides, du Tyrol méridional, tel que Klobenstein (Bolzano) et Cortina d'Ampezzo, il existe une race plus noirâtre et plus verdâtre sur le revers et dont les espaces sont blancs, que je ne saurais distinguer du *comma* typique de l'Europe du Nord. Ces deux races, de taille moyenne ou plutôt petite, semblent être très répandues dans les Préalpes, du Carse au Piémont. Les autres races des Alpes sont celles qu'on a jusqu'ici appelées, en bloc, *alpina* Bath., mais qu'un examen un peu moins superficiel nous oblige à séparer au moins en quatre groupes principaux pour pouvoir les désigner avec précision.

Race **macrocomma**, nova. — Dimensions très grandes; dessins foncés n'ayant pas beaucoup d'étendue, d'une teinte peu profonde, rougeâtre, et à contours plutôt flous, chez le mâle; revers plutôt clair dans la plupart des individus et se rapprochant, assez souvent un peu d'*apennina* par la quantité de jaune du fond; chez la femelle il est cependant toujours légèrement voilé de noir; les espaces, d'un blanc pur, sont grands chez les deux sexes. Je prends comme *typique* la série d'exemplaires que j'ai récoltés à Oulx, 1.100 m., dans la vallée de Suse, dans une localité relativement sèche et chaude; j'en ai récolté une autre semblable, mais un peu plus mélanisante, aux sources chaudes de Valdieri, 1.375 m., dans les Alpes-Maritimes. C'est évidemment la race des vallées chaudes des Alpes occidentales.

Nous avons ensuite la race à laquelle convient exactement le nom d'*alpina* Bath, décrite des Alpes bernoises, à 1.800 m. d'altitude (Wengern, Scheideck), tout simplement comme étant « un peu plus grande et avec une tendance au mélanisme, de sorte que les dessins foncés sont plus intenses et qu'ils occupent davantage de place aux dépens des taches orangées ». Ce dernier adjectif est important, car il dénote qu'il ne s'agit nullement des races alpestres extrêmes, où les espaces fauves deviennent blanchâtres chez la femelle. Dans la vallée Anzasca, assez humide, sous les glaciers du Mont-Rose, à 700 m., et dans la vallée Formazza très froide, entre le Tessin et le Rhône, à 1.400 m., j'ai trouvé une race à laquelle cette description sied parfaitement : elle est aussi grande que la précédente, mais les dessins noirs ont plus d'étendue et sont d'une teinte très profonde; les parties

fauves ont une teinte rougeâtre assez intense; le revers est plus vert et le semis noir est plus épais.

Race **superalpina**, nova. — Dans la vallée de Bornio, 1.200 m. (Alpes Rhétiques), au pied de la route du Stelvio, volait une race qu'on ne pourrait attribuer ni à la précédente, ni à la suivante, car elle est exactement intermédiaire, soit par ses dimensions, soit par le degré de mélanisme; le revers des postérieures et l'apex des antérieures sont d'un vert foncé, saupoudré abondamment de noir chez les deux sexes; les femelles sont d'un noir profond uniforme sur le dessus et les espaces, d'un fauve rougeâtre vers la base et d'un jaune blanchâtre vers l'apex, sont réduits à des petits carrés et à une strie ou à un seul point dans la cellule.

Race **atralpina**, nova. — Au haut de la route du Stelvio, au IIIe Refuge, à 2.300 m., ainsi qu'à Sulden, 1.800 m., sur l'Ortler, j'ai récolté une race de petites dimensions, qui se distingue nettement de toutes les autres par le mélanisme poussé au plus haut degré. Même le mâle a souvent le dessus entièrement noir, avec deux stries fauves à la base et une série de petits points; le revers est uniformément noir, saupoudré d'olivâtre et la zone fauve des antérieures est réduite à un tiers et même à un quart de leur surface et elle est blanchâtre; la femelle a les espaces clairs sur le dessus d'un fauve excessivement pâle vers la base et très blancs vers l'apex; le revers est si noir que le vert est réduit à un soupçon et les espaces d'un beau blanc argenté en sont rehaussés.

J'exclus l'*U. pallida* Stdgr., attendu que Reverdin a démontré la distinction très élevée de sa race africaine *benuncas* Obth., ce qui fait que, si ce n'est une espèce, il doit s'agir tout au moins d'un exerge hautement différencié de *comma*, qui ne doit pas être confondu avec les races.

CABINET TECHNIQUE D'ENTOMOLOGIE
H. DONCKIER DE DONCEEL
Maison fondée en 1885

J. CLERMONT successeur

40, Avenue d'Orléans PARIS (XIVe)
Reg. Com. : Seine n° 377.587. Télé. : SÉGUR 57-69 Chèques Postaux Paris 1015.11.

ENTOMOLOGIE GÉNÉRALE — OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE
MATÉRIEL ENTOMOLOGIQUE — EXPERTISES-COMMISSION
VENTES PUBLIQUES — COLLECTIONS D'INSECTES TYPIQUES
POUR ÉCOLES & MUSÉES

Bureau d'abonnement aux Journaux entomologiques
FOURNISSEUR DES PRINCIPAUX MUSÉES

N. B. — Catalogues divers en préparation. Il sera répondu avec plaisir à toutes demandes de renseignements et à tous desiderata. Trente années de pratique et d'études entomologiques permettront à MM. les Entomologistes d'avoir dans cette maison le maximum de garantie scientifique et de satisfaction.

COMPTOIR TECHNIQUE D'HISTOIRE NATURELLE

HENRI BUREAU
FABRICANT
13, rue Bertin-Poirée, PARIS (1er)

CARTONNAGE pour l'histoire naturelle
SPÉCIALITÉ de BOITES à INSECTES
à fermeture hermétique Système H. Guyon
et INSTRUMENTS SPÉCIAUX D'HISTOIRE NATURELLE
Catalogue sur demande

VENTE ET ACHAT D'INSECTES DE TOUS ORDRES
TÉL. GUT. 77-42 — R. C. : n° 67-129 — Seine.

PRÉPARATION D'INSECTES DE TOUS ORDRES
Étalage soigné de Lépidoptères, etc. — Entretien de collections et soufflage de chenilles
PRÉPARATIONS MICROSCOPIQUES
Mlle C. BLEUSE, (4 A)
29, rue Lacépède, PARIS (Ve)
Envoi du tarif sur demande (Timbre pour la réponse)

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE). — 1928.